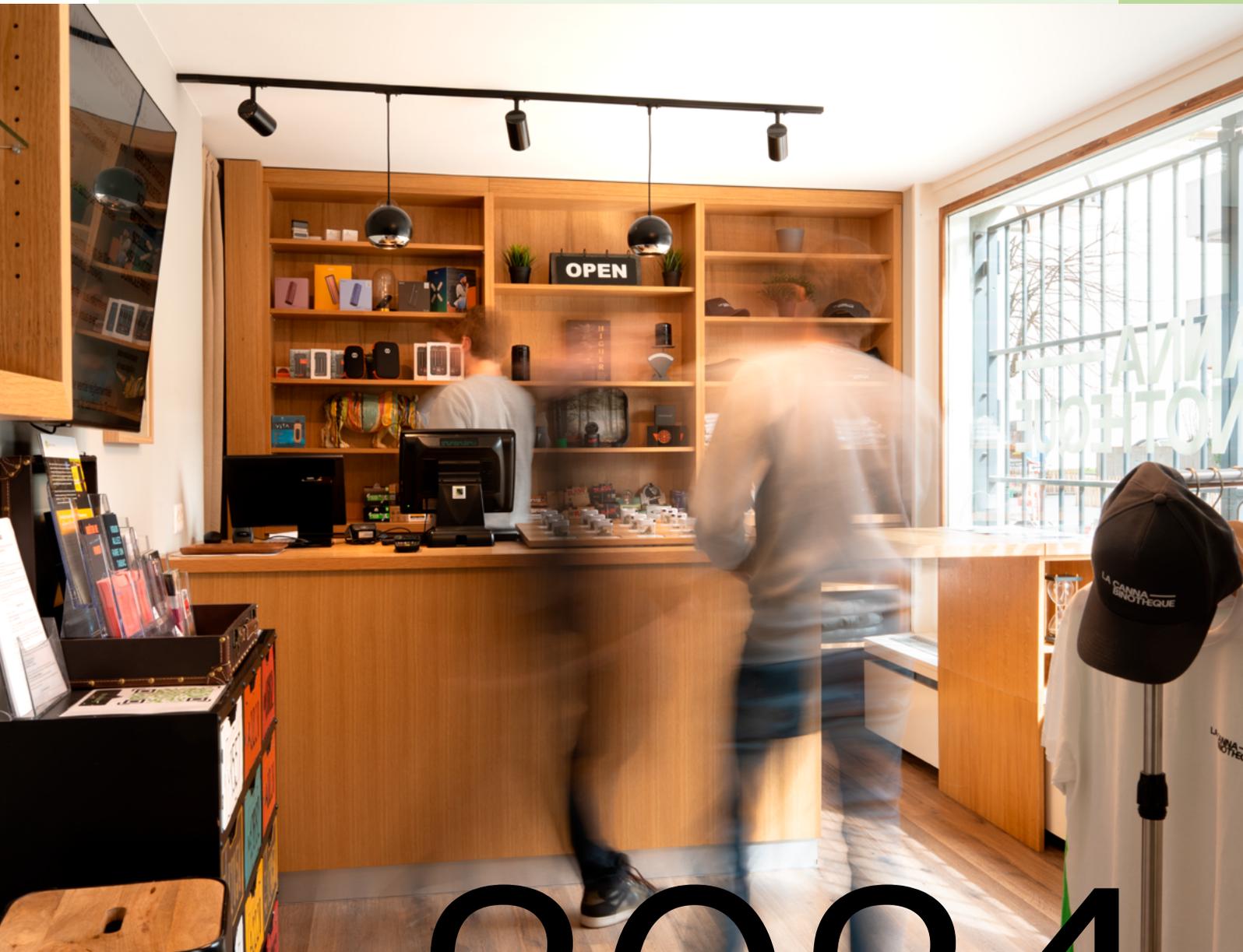


# Rapport d'activités



# 2024

## LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Depuis l'abandon de l'illusion d'une société sans drogues, depuis la prise de conscience qu'une politique donnant la priorité à la répression de la consommation a des conséquences nocives pour les personnes concernées et pour l'ensemble de la société, un long cheminement de réformes a été entrepris en Suisse ... et « à la Suisse » : par des innovations à la fois pragmatiques et soumises à des évaluations scientifiques ; par une information permettant un débat public et des choix éclairés par les autorités et les personnes citoyennes. C'est tout au long de ce processus que la Suisse a développé la politique des quatre piliers - prévention, traitement, réduction des risques et répression.

Ce n'est que récemment que notre pays s'est engagé dans une voie qui pourrait aboutir à la régulation légale du marché d'une substance actuellement illégale pour tout usage qui ne serait pas médical ou scientifique, le cannabis. Il le fait à nouveau « à la Suisse », en faisant d'une part avancer le débat politique et en autorisant d'autre part des essais pilotes dans diverses villes et divers cantons. A Genève, 2024 est la première année de plein fonctionnement de La Cannabinothèque ; elle vend une gamme de produits cannabiques à des personnes consommatrices sélectionnées et disposées à participer activement à l'évaluation, s'engageant à répondre régulièrement aux questions des scientifiques chargés de l'évaluation. Celle-ci est ambitieuse : elle vise d'une part à analyser l'évolution quantitative et qualitative de la consommation, ses effets sur la santé et le bien-être des personnes participantes et, d'autre part, à étudier la sécurité aux abords du lieu de vente, le fonctionnement économique du système et nombre d'autres questions d'autre part.



Il s'agit aussi de tester si les caractéristiques du « modèle genevois » tiennent à l'aune de l'essai pilote: un lieu de vente spécialisé sans but lucratif ; géré par une association dans laquelle se retrouvent des personnes représentantes des autorités cantonales et communales, des personnes apportant à titre individuel leurs expériences et compétences ainsi que des représentants des consommateurs et consommatrices ; une équipe de vente formée à conseiller les personnes consommatrices et bien au fait des effets bénéfiques et négatifs des produits offerts, ainsi que des intervenants spécialisés dans la prévention et la santé ; un fournisseur analysant, transformant et conditionnant les plantes produites localement.

C'est dire que l'essai pilote mobilise quantité de personnes, professionnelles et bénévoles, offrant une somme d'expériences et de connaissances: des parcelles cultivées jusqu'aux consommateurs et consommatrices, des responsables de la vente aux scientifiques en charge de l'évaluation, des membres de l'association ChanGE aux spécialistes du volet santé et aux collaboratrices et collaborateurs du fournisseur et des administrations partenaires.

Une chaîne de collaboration s'est mise en place en 2024. Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous ceux et toutes celles qui ont contribué et contribueront encore au fonctionnement et au succès de l'essai pilote. Un merci particulier va à Martine Baudin: sans l'engagement infatigable de la coordinatrice de ChanGE, tous les éléments de cette entreprise complexe auraient eu de la peine à tenir ensemble.

**Ruth Dreifuss**

Présidente de l'Association ChanGE

# TABLE DES MATIERES

<b>Mot de la Présidente</b>		
<b>1.</b>	<b>Première année de fonctionnement</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>Accueil des personnes participantes à l'essai pilote</b>	<b>8</b>
2.1	Un accueil personnalisé	
2.2	L'offre des produits cannabiques	
2.3	Les prix	
<b>3.</b>	<b>Vente de cannabis et protection de la santé</b>	<b>10</b>
3.1	Le développement des mesures de prévention et de protection de la santé	
3.2	Une nouvelle professionnalité pour l'équipe de vente	
3.3	Un premier bilan ?	
3.4	Mon activité infirmière (consultation socio infirmière)	
<b>4.</b>	<b>Engagement des personnes participantes à l'essai pilote</b>	<b>14</b>
4.1.	L'élection de deux membres individuels	
4.2	Le Groupe des consommateurs (la Cannabis Community)	
<b>5.</b>	<b>Travail mené par l'étude scientifique</b>	<b>17</b>
5.1	Chiffres sociodémographiques du panel au 31.12.2024	
5.2	Observations de terrain et enquêtes	
5.2.1	La publication du mémoire « De la guerre contre la drogue à la Cannabinothèque. La ville de Vernier entre stratégies municipales et dynamiques globales (1950-2023) »	
5.2.2	La première phase d'entretiens qualitatifs	
5.2.3	Analyse des habitudes de consommation et des préférences entre le marché légal et le marché illégal	
5.2.4	La publication préliminaire de l'article <i>La face oubliée de la légalisation du cannabis: le destin des dealers</i>	
5.2.5	Un travail d'observation et d'entretiens mené à la Cannabinothèque et à CANN-L	
<b>6.</b>	<b>Perspectives de travail pour 2025</b>	<b>25</b>
<b>7.</b>	<b>On en parle dans les médias</b>	<b>26</b>
<b>8.</b>	<b>Références et liens utiles</b>	<b>29</b>
<b>9.</b>	<b>Présentation des membres institutionnels et individuels</b>	<b>30</b>
<b>10.</b>	<b>Remerciements</b>	<b>31</b>
<b>11.</b>	<b>Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint</b>	<b>32</b>
<b>12.</b>	<b>Bilan au 31 décembre 2024</b>	<b>34</b>
<b>13.</b>	<b>Compte de résultat 2024</b>	<b>36</b>
<b>14.</b>	<b>Contacts</b>	<b>38</b>

# 1. PREMIÈRE ANNÉE COMPLÈTE DE FONCTIONNEMENT

Enthousiasme, intensité, créativité, apprivoisement mais aussi complexité et nouveaux défis, l'année 2024 a permis la conduite d'une année complète de l'essai pilote genevois La Cannabinothèque.

Globalement, l'essai pilote genevois s'est bien déroulé et aucun désagrément n'est à mentionner dans le quartier de la Châtelaine, là où est implanté notre point de vente. La collaboration et les contacts permanents avec les différents services de la Ville de Vernier ont permis le déroulement de notre expérimentation dans les meilleures conditions possibles. Avant l'ouverture et, au printemps 2024, le travail de communication destiné aux habitants du quartier de la Châtelaine a porté positivement ses fruits. Certaines personnes, d'abord inquiètes, se sont montrées rassurées lors de la deuxième séance, comprenant que notre essai pilote bénéficie d'un solide encadrement cantonal et communal.

Ainsi, après une ouverture sur « les chapeaux de roue » le 11 décembre 2023, 2024 a été une année intensive pour l'ensemble des acteurs engagés dans notre essai pilote.

La participation à l'étude étant une condition sine qua non pour acheter des produits cannabiques, l'inclusion des personnes participantes a été progressive, de 462 personnes à début janvier à 1'117 au 31 décembre 2024. Le travail des assistantes de recherche du service d'addictologie (HUG) est large, de la conduite du premier entretien permettant l'inclusion de la personne consommatrice au suivi du panel et des résultats des questionnaires (remplis tous les six mois par les personnes participantes). Elles ont également présenté à plusieurs reprises dans des congrès européens les premières données sociodémographiques. Pour la partie sociologique, les assistantes de recherche ont démarré la partie d'observation de terrain et d'enquêtes, avec une présence au point de vente durant l'été et l'automne 2024.

Pour les personnes participantes, il ressort des premiers retours une satisfaction quant à l'accueil au point de vente et aux produits proposés.

**Leur participation est liée à leur souhait de sortir de l'illégalité, de bénéficier de produits cannabiques de qualité et d'un engagement citoyen pour une réglementation du cannabis.**

L'équipe de vente s'est pleinement investie dans l'exploitation de notre point de vente, en devant assurer son bon fonctionnement, la gestion des stocks, la sécurisation des produits et veiller à la quiétude du voisinage. Le premier défi a été de soigner l'accueil des nouvelles personnes participantes venant la première fois, avec la volonté de construire des liens de confiance avec celles-ci. Connaître leurs besoins, leurs attentes, parfois réexpliquer les objectifs de l'essai pilote et son cadre légal, les « fidéliser » tout en rappelant le caractère expérimental de la Cannabinothèque. Entre vente de produits cannabiques et travail de conseil en matière de prévention et de protection de la santé, notre essai pilote explore une professionnalité inédite et novatrice. Pour l'équipe de vente, c'est un nouvel apprentissage afin d'acquérir une posture professionnelle expérimentée jusqu'alors.

Le travail a aussi été considérable pour les agriculteurs et la société d'approvisionnement qui nous fournit les produits cannabiques afin de pouvoir proposer, voire d'adapter l'offre répondant au mieux aux attentes des personnes participantes à l'essai pilote.

Concernant la couverture médiatique de notre essai pilote, La Cannabinothèque a bénéficié de plusieurs articles de presse, reportages radiophoniques ou télévisuels.

Au niveau fédéral, l'association ChanGE a répondu à trois demandes de rapport intermédiaire.

Enfin, au mois de décembre, mandatée par l'Office fédéral de la santé publique, la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne a rendu publique sa *première analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisse, première partie 2023 – mi 2024*, relatant les processus de démarrage.



### CHIFFRES CLÉS

42

Moyenne du nombre de participants par jour fréquentation journalière

95

Moyenne du nombre de transactions par jour

9,06g

Moyenne de cannabis acheté par participant et par mois

273

Jours d'ouverture

79,7

Quantité totale de cannabis  
Tout produit confondu vendue en kg

75,7%

Herbe (fleurs)

24,3%

Résine uniquement

56,15%

Herbe/fleurs 1  
15-20 % taux THC

21,3%

Herbe/fleurs 2  
10-15 % taux THC

20,3%

Herbe/fleur 3  
5-10 % taux THC

2,5%

Herbe/fleurs 4  
-5% taux THC

64,8%

Huile 1 dès avril 2024  
10 % taux THC

29,6%

Huile 2 dès avril 2024  
5% taux THC

5,2%

Huile 3 entre avril et fin juin  
2,5% taux THC

## 2. ACCUEIL DES PERSONNES PARTICIPANTES À L'ESSAI PILOTE

### 2.1 Un accueil personnalisé

De 462 personnes à début janvier à 1117 personnes au 31 décembre 2024, le processus d'inclusion dans l'étude scientifique a été mené par les assistantes de recherche du Service d'addictologie (HUG). Après un premier entretien qui valide son admission, la personne consommatrice est au bénéfice d'un QR code lui permettant de se rendre au point de vente.

Tout au long de l'année, c'est donc de nouvelles personnes qui sont arrivées jour après jour à notre point de vente. L'équipe de vente s'est attaché à construire des liens chaleureux et personnalisés. Elle s'est attelée à soigner un accueil qui doit tenir compte de la bonne connaissance des produits cannabiques proposés et d'une disponibilité à répondre aux différentes questions. Les règles d'utilisation du point de vente, son fonctionnement mais aussi des explications pour bien comprendre les enjeux de notre expérimentation de vente réglementée sont abordés lors de chaque première venue d'une personne consommatrice.

L'équipe de vente a souhaité proposer une ambiance agréable avec un environnement bien éclairé et convivial. Elle a fait le choix d'installer les produits cannabiques directement sur le comptoir d'accueil, faisant l'objet d'une présentation claire, d'un étiquetage précis par produit, en utilisant un présentoir fait sur mesure. Elle a également décidé de proposer des produits annexes aux produits cannabiques utilisés habituellement par les personnes consommatrices de cannabis tels que différentes feuilles à rouler, le matériel de préparation ou de conservation du cannabis ainsi que du matériel permettant d'aborder les alternatives à la fumée de cannabis.

Le recueil et l'analyse des retours d'expérience des personnes participantes sont précieux, permettant d'identifier les points forts et les axes d'amélioration. Soulignons que la question de l'accueil au point de vente fait partie de l'un des questionnaires de l'étude.

Pour cette première année, l'analyse des réponses a montré que la majorité des personnes participantes est pleinement satisfaite de l'accueil qui leur est fait lors de sa venue.

### 2.2 L'offre des produits cannabiques

Cette offre est sans doute le premier enjeu des essais pilotes, puisqu'il s'agit de pouvoir offrir des produits qui puissent répondre aux attentes des personnes consommatrices qui jusqu'alors, s'approvisionnaient dans les marchés illégaux. Avec la société d'approvisionnement, nous avons cherché à diversifier l'offre durant l'année, en termes de variétés de graines (recettes, terpènes, textures) permettant de tenter de répondre au mieux aux différents besoins et préférences des personnes participantes. L'huile, avec deux taux de THC différents, a été proposée dès le mois d'avril.

Rappelons néanmoins que l'essai pilote reste bien une expérimentation, également dans cette offre de produits cannabiques, tant pour la Cannabinothèque que pour le producteur de cannabis. Parfaitement conscients que l'offre de notre point de vente ne peut « rivaliser » avec l'offre des marchés illégaux, nous pouvons souligner que la grande majorité de notre panel est réellement satisfaite de la qualité des produits, en incluant les questions de pureté, de puissance et de sécurité de ces produits.

## Les produits proposés en 2024

### Catégorie 1

<b>15-20 %<sup>THC</sup></b>	OG Kush - Regular
	White Widow - Auto
	Salem Spirit - Auto
	Florence Fusion - Auto
<b>Résine 20 %<sup>THC</sup></b>	Mix de fleurs
<b>Pollen 20 %<sup>THC</sup></b>	Mix de fleurs

### Catégorie 2

<b>10-15 %<sup>THC</sup></b>	Royal Kush - Auto
	Royal Creamatic - Auto
	White Widow - Auto
	Royal Highness - Regular
	OG Kush - Regular
	Salem Spirit - Auto
	Florence Fusion - Auto
	Dance World - Regular

### Catégorie 3

<b>5-10 %<sup>THC</sup></b>	Royal Creamatic - Auto
	Premix R.H. x D.W. x R.C.

### Catégorie 4

<b>-5%<sup>THC</sup></b>	Royal Kush - Auto
	Royal Creamatic - Auto
	White Widow - Auto
	Premix EU.G x W.W x R.K x S.S

## 2.3 Les prix

Les prix représentent sans aucun le deuxième enjeu principal des essais pilotes suisses. Identiques à ceux de l'essai pilote lausannois CANN-L, nous avons proposé des prix qui tiennent compte d'un argumentaire mettant en avant la valeur ajoutée comme la qualité, la sécurité de ces produits, leur certification et leur production issue d'une agriculture biologique. Nous savons qu'ils restent au-dessus des prix menés dans les marchés illégaux et qu'un certain nombre de participants attendent une baisse de prix.

### 3. VENTE DE CANNABIS ET PROTECTION DE LA SANTÉ

#### 3.1 Le développement des mesures de prévention et de protection de la santé

A l'appui du concept de prévention, de protection de la jeunesse et de la santé que l'association ChanGE a élaboré dans sa demande d'autorisation fédérale, le premier semestre de l'année 2024 a été essentiellement centré sur l'accompagnement de l'équipe dans le démarrage du travail de conseils en prévention et de protection de la santé.

Le premier support d'entrée en matière pour l'équipe de vente a été l'explication du QR code se trouvant sur chaque paquet de cannabis. Ce QR code délivre deux onglets d'information, l'un sur l'identité du produit cannabique, le deuxième présentant des messages de prévention et de protection de la santé liés la consommation de cannabis. Il s'agit d'identifier le « bon moment » pour transmettre un conseil de prévention tout en restant adéquat et attentif à la réceptivité, ou non, de la personne consommatrice venue acheter son produit. Les offres pour des sessions collectives et individuelles de soutien à la gestion des consommations vont être développées en 2025 (pour exemples, Espace Jeunes Consommateurs, Mes choix Cannabis ou encore une proposition de sevrage tabagique).

#### 3.2 Une nouvelle professionnalité pour l'équipe de vente

Avec une forte approche de santé publique, notre essai pilote nous amène à explorer une nouvelle professionnalité - entre vente réglementée du cannabis et conseils de prévention - inédite, novatrice et riche d'enseignements.

Pour l'essai pilote genevois, l'équipe de vente, spécialisée dans la vente de produits CBD, est au bénéfice d'excellentes connaissances sur le cannabis, ses génétiques et ses composantes, ainsi que sur les pratiques de consommation et ses rituels. Sur la base de ces connaissances pointues, l'équipe de vente a travaillé à les mettre au service d'un travail autour de la protection de la santé et de la qualité de vie des personnes participantes. La peur d'avoir un discours moralisateur et stigmatisant face aux participants et, d'éventuellement « les faire fuir », a été présente durant les premiers mois. Apprivoisement et recherche de la « bonne distance » relationnelle ont été la base de la construction de ces liens entre les personnes participantes et l'équipe de vente.

Après la formation de base acquise avant l'ouverture du point de vente, l'équipe de vente a bénéficié d'approfondissements qui lui a permis d'allier vente et prévention. Cela a permis de renforcer ses compétences et d'acquérir plus d'aisance et de richesse dans les interactions avec les personnes consommatrices. Car l'ambition reste, durant toute la durée de l'essai pilote, que l'équipe de vente puisse aborder avec les personnes participantes la prévention, l'intervention précoce, la gestion ou une meilleure gestion de la consommation, les alternatives à la fumée de cannabis ou encore la réduction des risques liés à la consommation de cannabis et de produits éventuellement associés. Ecoute active, reformulation, empathie, l'équipe de vente s'est engagée dans cet apprentissage jusqu'alors inexpérimenté, en construisant peu à peu une pratique professionnelle complètement nouvelle pour elle.

La coordinatrice de l'essai pilote, Martine Baudin, le représentant du domaine de la prévention, Christian Wilhelm, notre infirmière, Nathalie Deslauriers, ainsi que notre intervenante extérieure, Aline Rigaux Beau, portent ce pôle innovant dans la vente réglementée de produits cannabiques.

### **3.3 Un premier bilan ?**

Après cette première année d'activités, il est encore trop tôt pour l'évaluation de ces offres et du travail de prévention et de protection de la santé mené auprès des personnes participantes. Les offres adressées directement aux personnes participantes sont encore en plein développement. Il est donc difficile d'en mesurer les impacts et leurs éventuels succès. Nous pouvons néanmoins souligner que peu à peu les personnes participantes s'ouvrent à des réflexions sur leur consommation lors de leur venue au point de vente et sont preneurs d'espaces privilégiés pour en discuter (pour exemples, les réunions du groupe de consommateurs ou les ateliers de partage d'expériences).

Relatif au travail d'information, de sensibilisation ou de formation liée à la consommation de cannabis, l'association ChanGE a surtout été sollicitée pour présenter l'essai pilote dans sa globalité. Un intérêt marqué a été porté sur les enjeux liés à la réglementation du cannabis, au fonctionnement du point de vente et aux premiers retours liés à la satisfaction des personnes participantes. L'ouverture de la Cannabiothèque n'a pas interpellé autrement les riverains ou les professionnels dans le sens large du terme qu'ils soient du domaine social/santé ou de la répression.

### **3.4 Mon activité infirmière (consultation socio infirmière)**

*Nathalie Deslauriers*

Infirmière de santé publique (spécialisation en santé mentale et psychiatrie), je travaille depuis environ vingt ans en addictologie. J'ai un poste équivalent à 10% de temps de travail pour l'essai pilote.

Ce que j'ai envie de défendre dans cet essai pilote est la promotion des ressources (connaissances et compétences) individuelles et collectives pour une autodétermination éclairée. Je souhaite encourager la capacité d'agir des personnes participantes en direction de ce qu'elles estiment bon pour elles (leurs priorités, leurs projets, leurs désirs) et diminuer les facteurs de risques de la consommation.

Mon temps est partagé en trois activités principales :

- Assurer une permanence en fin de journée 1x/semaine à la Cannabinothèque (à un moment de forte affluence au magasin);
- Rencontrer les personnes qui le souhaitent de façon individuelle et anonyme, dans le lieu de leur choix pour une évaluation de leur demande et une orientation si désirée;
- Participer à diverses activités de la Cannabinothèque.

Dans le cadre de ma permanence j'ai pu observer que la première réaction des personnes participantes est « génial, super, c'est bien que ça existe » mais elles ne voient pas directement à quoi je pourrais leur être utile. Nous sommes dans la première année de projet, les personnes se sont inscrites pour avoir une possibilité d'être, à terme, des consommateurs légaux, leur priorité est l'accès au produit. Les mois passants, les personnes sont plus ouvertes à entamer une discussion au point de vente, à poser des questions ouvertes et à prendre le temps d'un échange.

Mon hypothèse est qu'entre la crainte de la stigmatisation (tout comportement, attitude ou croyance discriminatoires), leur auto-stigmatisation (qui entraîne honte et dévalorisation) et leur non-connaissance sur le rôle d'une infirmière de santé publique, la rencontre devait se faire peu à peu.

La permanence permet, par la proximité et la disponibilité, d'intervenir précocement dès les premières interrogations, de clarifier certaines situations et de trouver, parfois, directement des mesures adaptées à la personne concernée. Ma présence au comptoir lors des ventes se veut une entrée en matière peu stigmatisante, dans un lieu où la consommation et ses conséquences ne sont pas jugées. Elle permet d'ouvrir la conversation sur des thèmes tels que la combustion, l'utilisation de l'huile, la loi, la conduite automobile, les différents terpènes et leurs effets, la présence des autres cannabinoïdes ou encore les risques pour la mémoire, etc. C'est aussi un moment privilégié pour échanger avec l'équipe de vente concernant certaines situations vécues au cours de la semaine. Cette permanence vise à promouvoir un environnement favorable à l'échange et à raccourcir le délai entre les interrogations et un début de réponse adaptée concernant des questions de prévention, de réduction des risques et de soin.

Ma seconde activité est de recevoir, de façon anonyme, avec ou sans rdv, toute personne qui le souhaite. C'est ainsi que pendant la première année d'ouverture de la Cannabinothèque j'ai rencontré 7 personnes (2 femmes et 5 hommes) à leur demande, pour des questions centrées sur leur santé. Ils étaient d'âge très variable, de la personne étudiante à celle retraitée. Je suis principalement sollicitée par mail et les rdvs sont fixés par ce même média. La moitié des rendez-vous a eu lieu au point de vente, dans une petite salle dédiée à l'accueil. Le personnel a toujours eu la sensibilité de mettre une musique de fond dans le reste du magasin pour permettre un maximum de discrétion. Les autres rdvs ont eu lieu au domicile ou dans des lieux publics. Il s'agit principalement d'un rdv unique d'évaluation et d'orientation.

Les préoccupations sont diverses. Il s'agit de thèmes tels que la dépendance, les signes de sevrage et comment y faire face, des questions motivationnelles, la parentalité en lien avec la consommation, l'impact sur les relations privilégiées et le réseau social, la préoccupation d'un risque sur la cognition à long terme (concentration et mémoire), les alternatives à la combustion et à la consommation, les comorbidités et l'orientation pour des soins.

J'ai rencontré des personnes motivées (la motivation est selon Miller et Rollnick la probabilité qu'une personne s'engage et poursuive une démarche spécifique de changement) et active dans leur démarche. Elles avaient aussi un bon "insight" (avoir une bonne perception et conscience de son propre trouble) leur permettant d'utiliser des ressources internes et externes pour faire des choix autonomes et poser des actions spécifiques.

Que penser de ce nombre plutôt restreint de demandes de consultation? Je fais l'hypothèse que cela s'explique, du moins en partie, par la sélection pointue et pertinente des participants à l'étude. Il n'y a pas de possibilité d'être participant si on a eu un suivi en addictologie dans les douze derniers mois. Il faut pouvoir s'engager à répondre à des questionnaires chaque six mois, les "gros" consommateurs sont reçus par le professeur qui évalue leur participation et il y a le fait qu'une partie des consommateurs n'est pas représentée (les mineurs, les personnes sans domicile fixe, etc). La population de l'étude ne peut donc pas être un indicateur fiable du besoin en santé de la population en général s'il y avait une légalisation. On peut imaginer que le besoin de consultation serait alors plus élevé.

Ma troisième activité a consisté au premier semestre à participer à trois séances et briefing avec l'équipe de vente et à trois rencontres avec Christian Wilhelm et Martine Baudin centrées sur la prévention. N'y participant plus, je me centre actuellement à construire une collaboration "santé" avec le Groupe des consommateurs.

Et pour la suite...

J'aimerais me rendre visible et accessible de façon plus variée, par exemple, en faisant un Instagram qui amènerait de façon plus anonyme des questionnements, des ouvertures, des envies de savoir. C'est un outil facilement accessible dans un contexte peu stigmatisant, consultable dans son intimité.

Je souhaiterais aussi augmenter mon activité auprès du Groupe des consommateurs. Il me semble important de continuer d'accompagner les modifications de modes de consommation pour diminuer les dommages sur la santé. Il me semble aussi opportun de questionner une possibilité d'évaluer l'effet de mes interventions.

Pour s'autodéterminer il faut pouvoir être autonome, compétent et sentir qu'on a une appartenance sociale. Cela se construit. C'est ainsi que chacun peut trouver son chemin.

## 4. ENGAGEMENT DES PERSONNES PARTICIPANTES À L'ESSAI PILOTE

A sa création et lors de l'élaboration des statuts, l'association ChanGE a souhaité donner une place aux personnes participantes à l'essai pilote, en réservant deux places en tant que membres individuels. Dans cette même approche et, en initiant la mise en place d'une communauté de personnes consommatrices, la « Cannabis Community », la volonté de l'association ChanGE était de proposer une possibilité d'engagement plus actif dans cet essai pilote et d'éviter une adhésion « passive » en les responsabilisant en tant que co-porteuses de la démarche. Il s'agissait aussi de bénéficier de leur expérience, quels que soient leur profil et le type de consommation.

Soulignons que cette démarche de création de ce groupe, son organisation et son évolution sont suivis par l'équipe scientifique qui avait défendu cette « spécificité » genevoise dans son protocole de recherche.

### 4.1 L'élection de deux membres

En mars 2024, l'association ChanGE a présenté l'essai pilote à une cinquantaine de personnes incluses dans l'étude. A cette suite, un intérêt marqué s'est exprimé pour l'élection de deux membres individuels. Le processus a ainsi démarré avec deux séances qui ont eu lieu au mois de mai, la première pour définir les modalités d'élection, la deuxième trois semaines plus tard, avec la présentation des personnes candidates. Six personnes participantes se sont présentées face à dix-sept personnes votantes. Deux personnes ont été élues puis, à la suite d'un désistement de l'une d'entre elles, une nouvelle élection a eu lieu par courriel avec la proposition de la personne qui s'était placée en troisième position.

### 4.2 Le Groupe des consommateurs (la Cannabis Community)

*Paolo Miniti*

Ce groupe nouvellement formé est porté par les deux personnes participantes élues comme membres individuels au sein de l'association ChanGE. Il est sous une forme d'organisation autonome mais soutenu dans sa logistique par l'association.

L'objectif de ce groupe de consommateurs est de réunir des personnes participantes à l'essai pilote et de leur proposer un partage d'expériences et de questionnements en lien avec leur santé d'une part, et de suivre l'évolution des enjeux politiques en termes de possible réglementation du cannabis en Suisse d'autre part. Le thème principal comme fil conducteur reste la gestion de la consommation.

La première réunion de ce groupe a eu lieu en octobre et avait pour but d'introduire le groupe, d'expliquer son rôle et d'inviter les personnes participantes à prendre la parole librement pour un premier échange. Sous la forme d'un tour de table, les personnes ont été amenées à parler de ce qui était une bonne consommation pour elles et quelles étaient leurs limites ou bien quels étaient les critères à partir desquels elles considéraient que leur consommation devenait problématique. Pour cette première réunion, une quinzaine de personnes étaient présentes.

Des réunions régulières vont se poursuivre tout au long de l'année 2025. Des personnes externes seront invitées, notamment des professionnels évoluant dans le domaine de la prévention ou de la santé, comme Nathalie Deslauriers qui mène la consultation socio infirmière à la Cannabinothèque.

Des thèmes plus spécifiques seront abordés comme les alternatives à la combustion, la question du tabac, celle de l'addiction, des effets du cannabis sur le cerveau et des interactions avec d'autres médicaments ou encore les effets des huiles de cannabis.



**38,14** **18**

Âge moyen

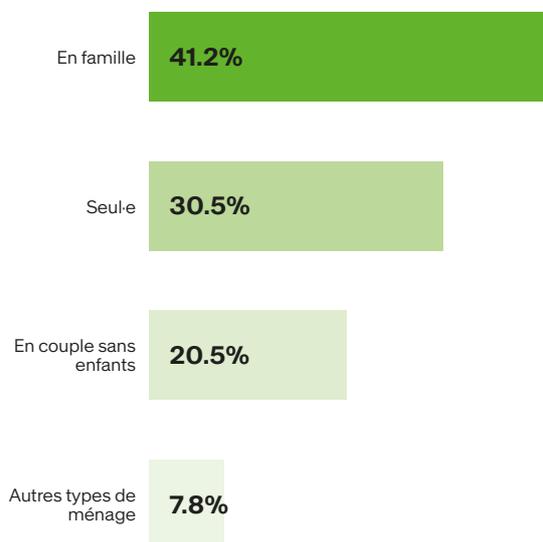
Min

**12,92** **79**

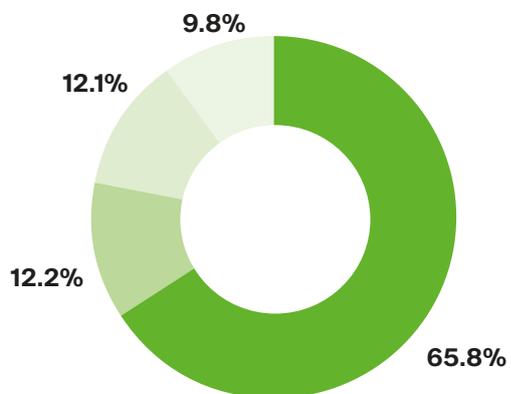
Ecart-type

Max

### TYPE DE MÉNAGE

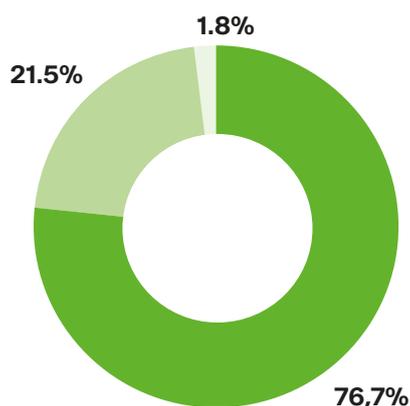


### STATUT D'EMPLOI



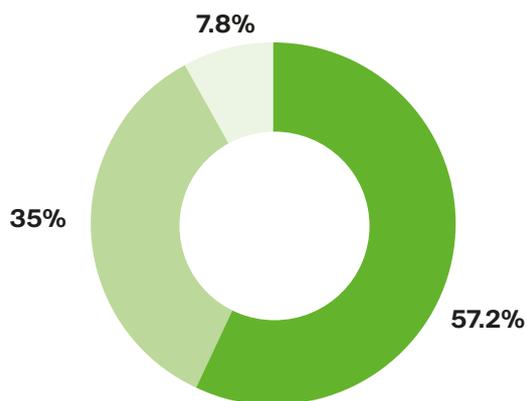
- Employé-e à plein temps ou à temps partiel
- Professionnellement inactif
- En formation
- Au chômage

### GENRE



- Hommes
- Femmes
- Autres genres

### NIVEAU ÉDUCATION



- Universités ou hautes écoles
- Formation professionnelle ou diplôme secondaire
- Sans éducation formelle ou école obligatoire

### REVENU MENSUEL



## 5. TRAVAIL MENÉ PAR L'ÉTUDE SCIENTIFIQUE

Rappelons que l'étude est menée conjointement par l'Institut de recherches sociologiques du Département de sociologie de l'Université de Genève et le Service d'addictologie des Hôpitaux Universitaires de Genève. Il s'agit d'une étude unicentrique ouverte, s'articulant autour d'un lieu d'accès régulé, sécurisé et responsabilisant la consommation du cannabis, fonctionnant sur un modèle associatif, dénommé la Cannabinothèque: lieu d'accès et de contact, desservant un programme de consommation contrôlée. Cette étude est observationnelle, impliquant des êtres humains, cadrée par l'ordonnance relative à la recherche sur l'être humain à l'exception des essais cliniques (ORH).

La durée de l'étude de la Cannabinothèque est de trois ans. Etant donné qu'elle implique des êtres humains, elle a été soumise à la Commission cantonale d'éthique de la recherche du canton de Genève et a reçu son aval. L'essai pilote genevois étudie plus particulièrement dans quelles mesures un programme d'accès réglementé au cannabis améliore les connaissances de la substance ainsi que ses enjeux et permet de réduire les risques sanitaires et sociaux habituellement associés à la consommation de stupéfiants. Il s'attache aussi à évaluer l'impact sur le voisinage de la Cannabinothèque.

### 5.1 Chiffres socio démographiques du panel des personnes éligibles au 31.12.2024 *Maëlle Bisson, Tamara Corino et Laura Toso*

Pour la partie menée par l'équipe scientifique du Service d'addictologie des HUG, nous présentons les résultats du panel intégré durant la première année de fonctionnement, soit 1'232 personnes éligibles au 31 décembre 2024 (incluant les personnes qui sont sorties de l'étude par la suite).

Il est souligné que dans l'ensemble, les personnes participantes expriment un vif enthousiasme à l'idée de prendre part à ce projet, perçu comme une initiative à la fois novatrice et porteuse de changements positifs. Un sentiment de soulagement revient fréquemment dans leurs discours, notamment face à la perspective de s'affranchir des contraintes liées à l'illégalité et au marché noir, considérés comme sources d'incertitude et de risques.

L'intérêt des personnes participantes se porte particulièrement sur la qualité des produits, leur sécurité ainsi que sur la diversité de l'offre qui apparaît comme un critère essentiel dans leur appréciation du projet. Nombreuses sont celles qui ont découvert cette initiative grâce au bouche-à-oreille, témoignant ainsi d'une dynamique communautaire forte et d'un réseau d'échanges actif autour du projet.

De manière générale, les retours sont largement positifs. Les personnes participantes expriment un haut niveau de satisfaction, non seulement quant aux bénéfices concrets qu'elles en retirent, mais aussi à l'égard de la démarche plus large que le projet incarne. Leur engagement et leur enthousiasme confirment l'importance et la pertinence de cette initiative dans le contexte actuel.

## 5.2 Observations de terrain et enquêtes

*Sofia Vignales et Sheila Magalhaes*

Pour la partie menée par l'équipe scientifique de l'Institut de recherches sociologiques (IRS-UNIGE), les travaux suivants ont été menés :

### 5.2.1 La publication du mémoire de Sheila Malgalhaes « De la guerre contre la drogue à la Cannabinothèque. La ville de Vernier entre stratégies municipales et dynamiques globales (1950-2023) » :

Cette recherche retrace la transformation des politiques publiques liées à la régulation du cannabis en Ville de Vernier, de 1950 à 2023, marquée par le passage d'une approche répressive à l'ouverture de la Cannabinothèque. À travers l'analyse d'archives institutionnelles, associatives et médiatiques, l'étude montre comment cette ville genevoise est devenue un laboratoire d'innovation sociale. En examinant les transformations urbaines, les influences internationales et les dynamiques locales, ce travail met en lumière le rôle de la Ville de Vernier dans l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques en matière de drogues. Le mémoire a été soutenu le 11 décembre 2024, date du premier anniversaire de la Cannabinothèque. La publication du mémoire est en cours, avec une première version envoyée à la revue *Sociograph* en janvier 2025.

### 5.2.2 La première phase d'entretiens qualitatifs

La première phase d'entretiens qualitatifs s'est déroulée de juin à septembre 2024. Lors d'une séance en mars 2024 avec l'association ChanGE et les personnes participantes à l'essai pilote, nous avons demandé à celles présentes si elles souhaitaient être contactées dans le cadre d'un entretien sociologique portant sur leur récit personnel lié au cannabis. Au total, 21 personnes ont accepté de participer. La première étape a consisté à contacter ces personnes afin de fixer des rendez-vous individuels. Les entretiens se sont déroulés principalement à la Cannabinothèque et dans les locaux de l'IRS à Uni-Mail. Chaque entretien a duré entre 30 minutes et 1 heure. Les questions posées aux personnes participantes concernaient essentiellement :

- Leur parcours personnel de consommation (première expérience, évolution des pratiques, fréquence actuelle, lieu de consommation) ;
- Les perceptions et réactions de leur entourage vis-à-vis de leur consommation de cannabis avant et après le lancement de l'essai pilote ;
- Leur avis sur un futur modèle de légalisation du cannabis qui leur paraîtrait le plus adapté à leur envie et besoin.

### 5.2.3 Analyse des habitudes de consommation et des préférences entre le marché légal et le marché illégal

*Auteurs: Sheila Magalhaes, Sofia Vignola, Martine Baudin, Sandro Cattacin*

Nous présentons une brève analyse basée sur un sondage mené au point de vente La Cannabinothèque durant l'automne 2024, sur le nombre de participants qui achètent encore sur le marché illégal et les raisons de ce choix

#### Introduction

L'analyse des comportements de consommation entre le marché légal et illégal est essentielle pour comprendre les répercussions des changements politiques liés à l'essai pilote (Hoff 2022). Basée sur une enquête menée auprès de 98 personnes participantes de la Cannabinothèque, cette analyse explore comment et pourquoi les personnes consommatrices choisissent entre l'achat de cannabis dans le point de vente légal genevois et le marché illégal. Avec environ 63% des personnes interrogées se procurant exclusivement leurs substances psychoactives via la vente légale et 32% partageant leurs achats entre le marché légal et illégal, cette analyse met en lumière les dynamiques complexes et les facteurs motivants derrière cette décision.

L'analyse se penche sur des aspects tels que les prix, la qualité, l'accès et les préférences géographiques pour expliquer ces comportements, tout en offrant une perspective statistique sur les quantités consommées et la satisfaction des personnes consommatrices.

#### Méthodologie de l'analyse

Cette analyse repose sur des données recueillies au point de vente même auprès des personnes participantes. L'échantillon est constitué de 98 individus sélectionnés de manière aléatoire, représentant environ 10% de toutes les personnes participantes à l'essai pilote genevois.

Cette méthode de sélection assure une représentation diversifiée des profils des personnes consommatrices, offrant ainsi une vue équilibrée des tendances de consommation au sein de l'ensemble des personnes participantes. Le sondage fournit des données à la fois quantitatives sur les quantités de cannabis achetées et

consommées et qualitatives sur les raisons de leur choix entre les marchés légaux et illégaux. Il détaille la proportion de cannabis achetée légalement à la Cannabinothèque par rapport à celle acquise sur le marché illégal, en plus d'expliquer les motivations. Les quatre catégories se divisent ainsi : quantité consommée, part achetée dans le marché légal, part achetée au marché illégal, raisons.

Des groupes ont été formés à partir des données quantitatives recueillies via les réponses données par les personnes participantes. Une moyenne mensuelle de consommation a d'abord été calculée à partir des quantités de cannabis déclarées par l'ensemble des personnes répondantes, qui s'élève à 20,2 grammes par mois. Ensuite, l'écart-type a été déterminé afin de mesurer la variabilité des comportements de consommation au sein de l'échantillon. Cet écart-type, relativement élevé à 14,3 grammes, témoigne d'importantes différences individuelles dans la quantité consommée chaque mois.

À partir de ces deux valeurs statistiques, trois catégories distinctes<sup>1</sup> ont été établies en utilisant la méthode suivante : la catégorie « consommation sporadique » regroupe les individus sous la moyenne (moins de 13,22 g), la catégorie « consommation modérée » comprend les personnes répondantes dont la consommation mensuelle se trouve à moins d'un écart-type de part et d'autre de la moyenne (entre 13,22 et 27,46 g) et enfin, la catégorie « consommation importante » inclut les individus dépassant de plus d'un demi écart-type la moyenne mensuelle (plus de 27,46 g). Cette approche permet une classification des comportements, facilitant l'analyse comparative entre les différentes pratiques et motivations d'achat sur le marché légal et illégal.

<sup>1</sup> Il n'y a pas un accord sur comment classer les personnes consommatrices de cannabis. Ce qui est normalement utilisé est l'idée de l'impact de la consommation (consommation non dangereuse, à risque, dépendances) (Thomas et al. 2006).

## Résultats

Parmi l'ensemble des personnes répondantes, 1'978 grammes de cannabis sont consommés mensuellement, dont 1'671,35 grammes (soit 84,5%) proviennent de la Cannabinothèque, soit 1'671,35 grammes, contre 320,65 grammes (soit 16,2%) achetés dans le marché illégal. L'analyse des motivations révèle plusieurs facteurs clés justifiant le choix des personnes consommatrices à acheter à la Cannabinothèque :

- La qualité du cannabis constitue la principale raison évoquée, mentionnée à 46 reprises. Les personnes consommatrices soulignent leur confiance envers la qualité du cannabis proposé par le point de vente ;
- Le soutien au projet « cause » est fréquemment cité, avec 18 mentions ;
- La légalité des achats rassure aussi une partie des personnes consommatrices avec 12 mentions. Cette légalité est particulièrement appréciée pour ses avantages : sanitaires (4 mentions), sécurité (4 mentions) et confort (5 mentions).

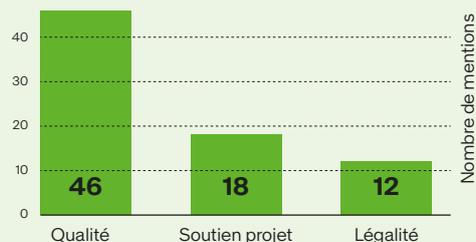
Par ailleurs, les motivations pour acheter au marché illégal incluent principalement :

- Le prix apparaît comme la raison principale poussant les personnes consommatrices à continuer d'acheter illégalement, cité par 23 personnes participantes ;
- La meilleure disponibilité de variétés joue aussi un rôle important (9 mentions) ;
- La distance géographique, bien que marginale (2 mentions), influence aussi certains choix.

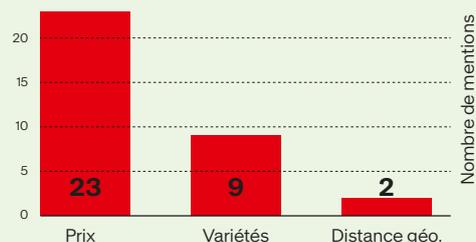
Le graphique 1 représente respectivement les motivations évoquées par les personnes consommatrices pour acheter dans le marché légal et illégal, mettant en évidence les raisons principales influençant les choix de consommation.

**Graphique 1: Motivations d'achat dans le marché légal et illégal**

### MARCHÉ LÉGAL



### MARCHÉ ILLÉGAL



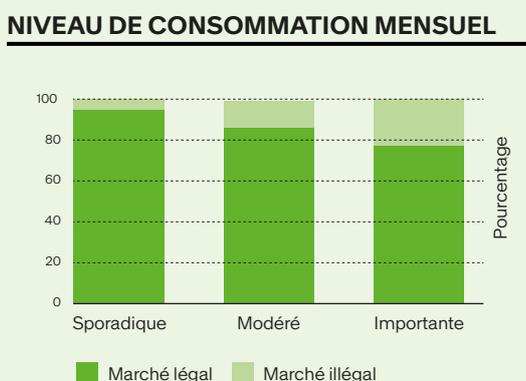
Nous avons distingué trois groupes de personnes consommatrices selon leur niveau de consommation mensuelle :

- Consommation sporadique** (moins de 13,22 g par mois) : 39 personnes, dont 37 consomment exclusivement les produits de la Cannabinothèque. Leurs motivations principales sont la qualité supérieure du produit ainsi que l'adhésion à l'essai pilote et à ses valeurs ;
- Consommation modérée** (entre 13,22 et 27,46 g par mois) : 33 personnes. Environ 85,78% de leur consommation provient de la Cannabinothèque et 13,59% du marché illégal. Leurs motivations principales incluent principalement le prix, mais la qualité du produit et la cause du projet les maintiennent à consommer dans le canal légal ;

**C. Consommation importante** (plus de 27,46 g par mois) : 27 personnes. Leur consommation se répartit en moyenne à 77,30% via la Cannabinothèque et à 22,70% par le marché illégal. Les raisons principales de cette répartition sont la sensibilité au prix et les limites de disponibilité en magasin, poussant certaines personnes à se tourner vers le marché illégal malgré les risques associés.

Le graphique 2 illustre les différences entre les trois groupes quant à la proportion de cannabis achetée dans le marché légal et illégal par les personnes participantes

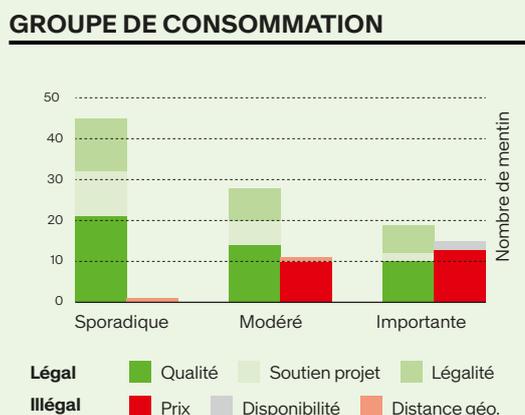
**Graphique 2: Répartition légale vs. illégale de la consommation par groupe (%)**



Le graphique 3 permet d'identifier clairement les différences de motivation qui influencent les choix d'achat, selon les niveaux de consommation des personnes répondantes. Il relève une tendance selon laquelle les motivations qualitatives (qualité, soutien au projet, légalité) sont dominantes pour les personnes consommatrices occasionnelles, tandis que les facteurs économiques et pratiques (prix et diversité des variétés) gagnent en importance avec l'augmentation du niveau de consommation.

Cette analyse suggère d'envisager des stratégies ciblées : maintenir et renforcer la qualité et l'éthique pour fidéliser les personnes consommatrices sporadiques, tout en prenant en compte des différences tarifaires et de diversités de l'offre afin de mieux répondre aux attentes des personnes consommatrices modérées à importantes, réduisant ainsi leur recours au marché illégal.

**Graphique 3: Comparaison des motivations d'achat selon le niveau de consommation**



**Conclusion**

Cette analyse révèle plusieurs aspects concernant les comportements et les motivations des personnes consommatrices de cannabis analysés. En effet, la Cannabinothèque est largement préférée au marché illégal, avec 63% des personnes interrogées s'y approvisionnant exclusivement, principalement pour des raisons de qualité, de soutien à l'essai pilote et de légalité. La légalité constitue donc un facteur important de lutte contre les marchés illégaux, montrant que les personnes répondantes recherchent une expérience rassurante et sécurisée. Malgré l'implantation d'un point de vente légale de cannabis, le marché illégal restent attractifs auprès des personnes consommatrices ayant une consommation importante, en raison principalement des questions économiques (prix plus avantageux) et d'une meilleure disponibilité des produits recherchés.

L'importante variation dans les niveaux de consommation suggère que les besoins et les attentes des personnes consommatrices diffèrent selon leur profil de consommation. Cette variabilité indique aussi la nécessité pour la Cannabinothèque d'adopter une offre flexible, capable de satisfaire à la fois les attentes spécifiques des personnes participantes ayant une consommation sporadique (qualité, légalité et soutien au projet) et de celles ayant une consommation importante (prix attractif, diversité et accessibilité de l'offre).

#### Textes cités

- Hoff, Oliver (2022). *Cannabis in the Swiss economy. Economic effects of current and alternate regulation in Switzerland*. Genève: Université de Genève, Sociograph - Sociological Research Studies.
- Thomas, Gerald, Jillian Flight, Krista Richard et Stéphane Racine (2006). *Pour une typologie de la consommation de cannabis adaptée aux politiques canadiennes: analyse tirée de l'Enquête sur les toxicomanies au Canada de 2004*. Ottawa (Ontario): Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies.



5.2.4 La publication préliminaire de l'article *La face oubliée de la légalisation du cannabis: le destin des dealers* dans la revue *Dépendance*, en collaboration avec Loïc Pignolo (Université de St. Gall), Sofia Vignola et Sandro Cattacin (Université de Genève) :

Cet article explore, à travers une revue de littérature approfondie, l'une des rares disponibles sur le sujet, trois scénarios possibles sur l'avenir des dealers en Suisse après la légalisation du cannabis :

- Concurrence: des meilleurs produits sur le marché – Les dealers réussissent à maintenir une place réduite dans les marché illégaux en devenant des compétiteurs, utilisant l'illégalité comme avantage comparatif ;
- Le déplacement vers d'autres marchés de drogues illégales – Certains dealers réorientent leur activité vers d'autres substances interdites, modifiant leur stratégie de marché ;
- L'inclusion des dealers: les mesures d'accompagnement vers la légalité – Certains acteurs des marchés illégaux sont intégrés dans le système légal, poursuivant leur activité sous un cadre réglementé.

5.2.5 Un travail d'observation et d'entretiens mené à la Cannabinothèque et à CANN-L.

Au cours du dernier trimestre de l'année écoulée, la collecte de données sur le terrain a été réalisée dans le cadre du chapitre de l'étude portant sur les interactions entre l'équipe de vente et les personnes consommatrices dans un espace de vente réglementée de cannabis. Ce projet de recherche vise à étudier l'interaction entre l'équipe de vente et les personnes consommatrices de cannabis récréatif, afin de mieux comprendre les dynamiques qui se développent dans un cadre réglementé et leur impact sur la connaissance du produit ainsi que sur la conscience des risques liés à sa consommation.

L'un des objectifs centraux de cette étude est d'analyser si ces interactions favorisent une meilleure sensibilisation aux risques pour la santé et d'évaluer comment le niveau de connaissance des personnes consommatrices varie en fonction de la formation, du profil, de l'expérience et des compétences de l'équipe de vente. L'étude repose sur des observations directes et des entretiens réalisés à la Cannabinothèque à Genève et à CANN-L (essai pilote lausannois).

Ces observations ont été menées de manière discrète et non intrusive, lors de plusieurs sessions de trois heures chacune par établissement, afin de ne pas influencer la dynamique des interactions entre l'équipe de vente et les personnes consommatrices.

L'analyse des interactions s'est concentrée sur la durée des échanges et les thèmes abordés. Le temps de chaque interaction a été mesuré afin d'identifier des tendances et d'évaluer son impact sur la qualité de la communication et la compréhension de la personne consommatrice. Parallèlement, le contenu des interactions a été observé et classé en plusieurs thématiques: informations sur le produit (effets, composition, modes d'utilisation), aspects liés à la santé (risques, précautions, recommandations) et expérience des consommateurs (préférences, attentes, besoins spécifiques).

En complément, un échange bref avec certaines personnes consommatrices a été intégré afin d'explorer leur perception de la vente réglementée. Elles ont été invitées à répondre volontairement à des questions portant sur l'évolution de leur connaissance du produit et de leur gestion de la consommation depuis l'ouverture du point de vente. Leurs attentes envers l'équipe de vente ont également été abordées. La confidentialité des réponses a été assurée, celles-ci étant anonymisées et intégrées aux données issues des observations.

Parallèlement, des entretiens semi-directifs ont été menés avec l'équipe de vente afin de comprendre sa perception de son rôle, ses responsabilités et les limites de sa fonction. Ces entretiens ont également permis d'examiner comment elle assiste les personnes consommatrices au-delà du choix du produit, notamment en les conseillant sur les modes de consommation, les dosages recommandés et les risques. L'abord des questions liées à la prévention et à la réduction des risques a aussi été analysé, notamment en ce qui concerne les pratiques de stockage sécurisées et les discussions autour des risques liés à la conduite sous l'influence du cannabis.



## 6. PERSPECTIVES DE TRAVAIL POUR 2025

L'association ChanGE ainsi que l'ensemble des partenaires engagés dans notre essai pilote genevois se lancent avec enthousiasme dans sa deuxième année d'expérimentation !

- L'intégration de nouvelles personnes participantes va se poursuivre pour arriver au panel souhaité de 1'200 personnes.
- L'équipe scientifique va poursuivre l'étude de la Cannabinothèque, avec également plusieurs publications en 2025.
- Au point de vente, nous allons pouvoir proposer quelques nouvelles variétés de cannabis et allons intensifier les actions et les offres liées aux conseils de prévention et de protection de la santé sous différents formats (ateliers, semaines thématiques, sessions individuelles ou collectives).
- Le Groupe des consommateurs est désormais en place et va proposer durant toute cette nouvelle année des séances mensuelles.
- Le Comité va poursuivre sa supervision opérationnelle et va également se pencher plus attentivement sur le modèle que l'association ChanGE a choisi pour cette expérimentation. Il s'agira d'analyser et d'évaluer l'économicité et la viabilité économique du modèle d'un magasin à but non lucratif.

Enfin, au niveau fédéral, il est important de mentionner que l'avant-projet de la Loi Cannabis a été acceptée en février 2025. La Commission de la sécurité sociale et de la santé publique (CSSS-N) a adopté ce projet de loi par 14 voix pour, 9 voix contre et 2 abstentions. Le communiqué de presse de l'Assemblée fédérale mentionne « La santé publique et la protection de la jeunesse doivent être placées au cœur d'une politique en matière de cannabis renouvelée. Les adultes doivent se voir accorder un accès strictement réglementé au cannabis. En outre, afin que la consommation ne soit pas encouragée, les produits cannabiques ne doivent pas être vendus dans un but lucratif et doivent être soumis à une taxe d'incitation »<sup>2</sup>.

L'étape suivante sera une consultation publique qui devrait avoir lieu en septembre 2025.

<sup>2</sup> L'Assemblée fédérale – le Parlement suisse, Communiqué de presse « Réglementation globale du cannabis » 14.02.2025 <https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2025-02-14.aspx?lang=1036>

## 7. ON EN PARLE DANS LES MÉDIAS!

### Quelques liens de couverture médiatique en 2024 :

- *Notre rôle n'est pas que de vendre: quel bilan pour la première boutique de cannabis à Genève, après six mois d'ouverture?* Carla Bucero Lanzi et Ingrid Pernet-Duparc - France 3 Auvergne- Rhône-Alpes [France3-regions.francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr)
- *Cannabis: derrière l'écran de fumette*, Vacarme, semaine du 03 au 07 juin 2024  
Laurence Difélix, Raphaële Bouchet, RTS-La Première Participation de Maëlle Bisson et Sandro Cattacin en tant qu'experts, épisode du 9 juin sur l'essai pilote et son fonctionnement <https://www.rts.ch/audio-podcast/2024/audio/les-echos-de-vacarme-cannabis-derriere-l-ecran-de-fumette-28533377.html>
- *La Cannabinothèque : un magasin, pas tout à fait, comme les autres*, Béatrice Rul, Radio Lac <https://www.radiolac.ch/sante/deja-640-participants-au-projet-de-vente-regulee-de-cannabis/>
- *Haute degré de satisfaction pour la vente d'herbe légale*, Léonard Boissonnas, 20min.ch
- *Vente légale de drogue – plongée dans le premier magasin de cannabis à Genève*, Emilien Ghidoni, Tribune de Genève <https://www.tdg.ch/geneve-premier-bilan-pour-la-boutique-de-cannabis-a-vernier-311220302459>  
(pour les abonnés uniquement)

### Publications scientifiques

- *Les essais pilotes cannabis romands: Cann-L et ChanGE*, Jonathan Chavanne, Robin Udrisard et Frank Zobel (Addiction Suisse/Cann-L), Ruth Dreifuss et Martine Baudin (ChanGE), Revue Dépendances Septembre (79) pages 14-16
- *La face oubliée de la légalisation du cannabis : le destin des dealers*, Loïc Pignolo, Sofia Vignola et Sandro Cattacin, Revue Dépendance Septembre (79) pages 26-29 <https://shop.addictionsuisse.ch/fr/periodiques/427-dependances-n-79-regulation-du-cannabis.html>
- Présentation orale lors du panel *Cannabis Regulation and Harm Reduction*, Maëlle Bisson et Tamara Corino, European Harm Reduction Conference (Varsovie, Pologne) Décembre 2024 <https://www.youtube.com/watch?v=niqPDRfWiSk>



# The Geneva Cannabis Project

Bisson, M., Corino, T., Aboulafia Brakha, T., Rothen, S., Seragnoli, F., Cattacin, S. and Zullino, D.



## Introduction

- In Switzerland, cannabis consumption, cultivation, importation, manufacturing, and sales are still **prohibited**.
- Consumption is **widespread**, and the black market is thriving.
- The Federal Office of Public Health of Switzerland for strict conditions to be set for **legal distribution**, to avoid the unbridled commercialization of cannabis and the promotion of its use.
- Beginning of 2023 : launching of cannabis pilot trials, with the aim of acquiring the scientific basis for future legal regulations in Switzerland.
- The current study is carried out in **Geneva**.

## Material & Methods

Our pilot trial is inspired by the **Quebec model**.

- One official unique point of sale
- Profits are used to finance youth protection measures and prevention programs
- Managed by the non-profit ChanGE association



- Observational and longitudinal study**
- Data collected every 6-months for 3 years
- Self-reported questionnaires assessing demographic aspects, general and mental health states, cannabis-related and study-related elements
- Participants : adults recruited



### "Cannabis Use Disorder Identification Test-Revised" (CUDIT-R)

- Main outcome measure
- Screening tool** which assesses problematic cannabis use, in the past 6 months
- A score of 8 ≥ indicates hazardous use

## Results

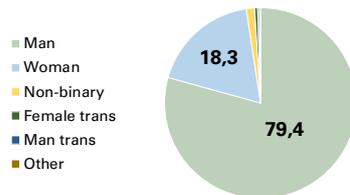
### At baseline (T0) :

- Sample size : **705** participants (90.5% of all the candidates met for the inclusion interviews).
- Main reasons for exclusion : psychotic symptoms and/or recent addiction treatment.

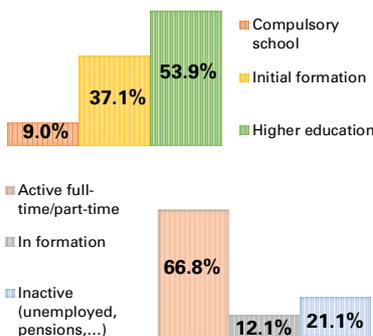
### Characteristics of the sample :

- Age range between **18 and 79** years old
- Mean age of **37.7** years old (SD = 13.1)

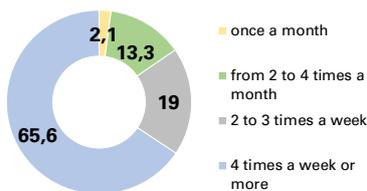
### Gender



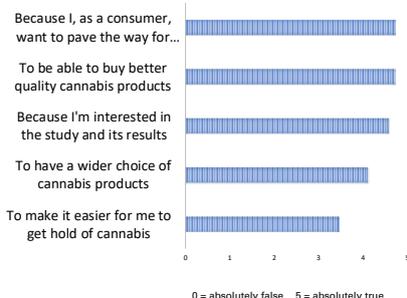
### Formation & Employment



### Frequency of consumption



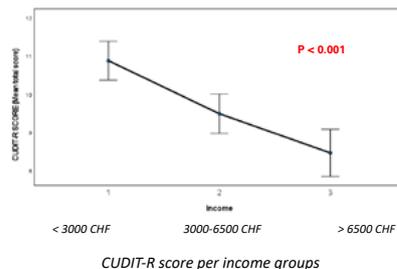
### Main Motivations for Participation



### CUDIT-R

Sample composed of participants with recreational use of cannabis but **57.3%** of participants scored above the cut-off of 8 (M = 9.75 ; SD = 4.19).

### CUDIT-R x Income



### Longitudinal results (T0-T1)

In the subset of participants who completed the 6 months follow-up (T1) (N = 107), **no significant differences** (P > 0.001) were found in CUDIT-R scores, and consumption frequency compared to baseline (T0).

## Conclusion

- CUDIT-R scores differ across **income groups**, with a possible influence of several socio-demographic aspects on consumption patterns.
- After six months**, no significant changes were observed in CUDIT-R scores or consumption frequency, suggesting that regulated cannabis access **did not alter consumption patterns or problematic use** within this timeframe
- Further longitudinal assessment will allow more precisions to **guide future policy decisions**.



## Acknowledgments



## Contact

Maëlle Bisson, [maelle.bisson@hug.ch](mailto:maelle.bisson@hug.ch)  
 Tamara Corino, [tamara.corino@hug.ch](mailto:tamara.corino@hug.ch)  
 Dre Tatiana Aboulafia, [tatiana.aboulafia@hug.ch](mailto:tatiana.aboulafia@hug.ch)  
 Pr Sandro Cattacin, [sandra.cattacin@unige.ch](mailto:sandra.cattacin@unige.ch)  
 Pr Daniele Zullino, [daniele.zullino@hug.ch](mailto:daniele.zullino@hug.ch)

**Présentation d'un poster scientifique sur les données socio-démographiques ainsi qu'une première analyse sur le lien entre revenu et consommation potentiellement problématique**

Congrès de l'Albatros (Paris, France) – Juin 2024



## 8. RÉFÉRENCES ET LIENS UTILES

- Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses, Première partie, 2023 à mi-2024, Céline Mavrot, Susanne Hadorn, Baptiste Novet, Université de Lausanne, Institut des sciences sociales - Fachhochschule Nordwestschweiz, Institut für Nonprofit und Public Management 2024  
[Analyse des résultats des essais pilotes de cannabis dans les villes suisses – Première partie, 2023 à mi-2024](#)
- Page de l'Office fédéral de la santé publique «Premiers résultats des essais pilotes»  
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/sucht-und-gesundheit/cannabis/pilotprojekte/ergebnisse-pilotversuche.html>
- Ordonnance sur les essais pilotes au sens de la Loi sur les stupéfiants (OEPStup) du 31 mars 2021  
<https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2021/217/fr>
- Rapport de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national du 31.08.2023  
[https://www.parlament.ch/centers/kb/Documents/2020/Rapport\\_de\\_la\\_commission\\_CSSS-N\\_20.473\\_2023-08-31.pdf](https://www.parlament.ch/centers/kb/Documents/2020/Rapport_de_la_commission_CSSS-N_20.473_2023-08-31.pdf)
- Cadre de référence sur la protection de la santé pour les essais pilotes  
<https://www.infodrog.ch/fr/actualites/publication-du-cadre-de-referance-sur-la-protection-de-la-sante-pour-les-essais-pilotes-cannabis.html>
- Page de l'Office fédéral de la santé publique «Aperçu des essais pilotes autorisés»  
<https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/gesund-leben/sucht-und-gesundheit/cannabis/pilotprojekte/bewilligte-pilotversuche.html>
- **Communication 2025 liée à l'acceptation de l'avant-projet de la Loi Cannabis**
- Communiqué de presse de la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique CSSS-N  
<https://www.parlament.ch/press-releases/Pages/mm-sgk-n-2025-02-14.aspx?lang=1036>
- Position de Legalize-it relative à une modification de la législation sur le cannabis (page grea.ch)  
<https://grea.ch/publications/position-de-legalize-it-relative-a-une-modification-de-la-legislation-sur-le-cannabis>
- Communiqué de presse du GREA  
<https://grea.ch/actualites/vers-la-regulation-federale-du-cannabis-un-jour-historique-pour-la-sante-et-la-securite-publique/>
- FEGPAC, Fédération pour la prévention alcool/cannabis – Carrefour addictionS  
<https://carrefouraddictions.ch/cannabis>
- Essai pilote lausannois, sous l'égide de l'association CANN-L  
<https://cann-l.ch>
- Addiction Suisse  
<https://www.addictionsuisse.ch>

## 9. PRÉSENTATION DES MEMBRES INSTITUTIONNELS ET INDIVIDUELS

### Membres institutionnels

M. Martin STAUB	Conseiller administratif Ville de Vernier Représentant communal
M. Florian KETTENACKER	Chef du service de la cohésion sociale Ville de Vernier Représentant communal
Mme Marie LEOCADIE	Cheffe du secteur prévention et promotion de la santé de l'Office cantonal de la santé (OCS - DSM) Représentante du canton de Genève
M. Christian WILHELM	Directeur FEGPAC

### Membres individuels

Mme Ruth DREIFUSS	Présidente
M. Gabor FARKAS	Personne participante à l'essai pilote
Mme Malka GOUZER	Journaliste indépendante
M. Paolo MINITI	Personne participante à l'essai pilote
M. William RAPPARD	Avocat
Mme Ana ROCH	Conseillère municipale, Ville de Vernier et Députée au Grand Conseil Genève
Dr Mathieu ROUGEMONT	Médecin-généraliste
M. Jean-Félix SAVARY	Directeur de la Haute école de travail social de Genève HETS

#### **Le Comité est constitué de**

Mme Ruth Dreifuss, présidente ;  
M. Martin Staub, secrétaire ;  
M. Jean-Félix Savary, trésorier ;  
Mme Ana Roch, membre individuel ;  
M. Paolo Miniti, membre individuel  
M. Christian Wilhelm, membre institutionnel.

## 10. REMERCIEMENTS

### L'association ChanGE adresse ses sincères remerciements aux personnes et organismes suivants :

- Les membres institutionnels et les membres individuels de l'Association ChanGE ;
- L'Office fédéral de la santé publique, Anne Lévy, Adrian Gschwend, Maya Ackermann, David Klein-Hess, Karine Erni et Simon Marmet ;
- La République et canton de Genève pour le Fonds destiné à la lutte contre la drogue et à la prévention de la toxicomanie ;
- La Loterie romande ;
- Le Service du médecin cantonal, la Dre Aglaé Tardin, Office cantonal de la santé du Département de la santé et des mobilités (DSM) ;
- Le Service de prévention et de promotion de la santé, Marie Leocadie et Samia Brunner, Office cantonal de la santé du Département de la santé et des mobilités (DSM) ;
- La Ville de Vernier, le Conseil administratif et Martin Staub ; le secrétariat général, Nastassia Lecocq et Marie-Christine Hassler-Bezzoli ; le Service de la cohésion sociale, Florian Kettenacker, et le service guichet prestations (SGP) ;
- L'équipe de recherche, le Prof. Daniele Zullino, Tatiana Aboulafia Brakha, Federico Seragnoli les assistantes de recherche Maëlle Bisson, Tamara Corino et Laura Toso ((Service d'addictologie-HUG) ; Le Prof Sandro Cattacin, les assistantes de recherche Sofia Vignola et Sheila Magalhaes (Institut de recherches sociologiques, Dpt de sociologie UNIGE) ;
- La société Kahna Queen, Cédric Jacquemoud et Vincent Ferrazzini, et l'équipe de vente de la Cannabinothèque, Luca Chirichiello, Senaït Rizzo Fournier, Alexandre Medioni, Raphaël Graham et Claire Vincent ;
- Nathalie Deslauriers, infirmière au Service d'addictologie des HUG ;
- Les cultivateurs et la société pour la fourniture des produits cannabiques ;
- La FEGPAC et le CIPRET (Carrefour addictionS), Christian Wilhelm ;
- La société CannaVIGIA, Philipp Hagenbach et Pia Meyer ;
- La police cantonale genevoise et sa cheffe, la Commandante Monica Bonfanti, le Commandant adjoint Luc Broch, le Major Richard Boldrini, le Capitaine Michel Gex, la Major Karin Ducommun et le premier-lieutenant Patrick Egger ;
- La police municipale de la Ville de Vernier, Paulo Oliveira, ancien chef de service, Romain Godet, lieutenant, chef de service ;
- Le Ministère public ;
- Nos partenaires lausannois, le service social de la Ville de Lausanne, Salomé Donzallaz, Addiction Suisse, Frank Zobel, Robin Udrisard, Jonathan Chavanne, l'association CANN-L, Julia Laureau et l'équipe de vente ;
- L'Hospice général, Mme Chantal Annoni ainsi que le Comptoir immobilier SA ;
- La Haute école de travail social, sa direction, le service de location des salles, Oscar Russo ;
- Le groupe de travail interurbain sur le cannabis, sa présidente Régine Steinauer et Katia de Sousa ;
- Le groupe d'accompagnement pp cannabis et Michael Anderegg ;
- Le Cabinet BMG Avocats, Maîtres Nicolas Wisard et Anne-Virginie La Spada ;
- Marc Aymon, graphiste ;
- itopie informatique, Xavier Veillard et Natascha Michel ;
- La Fiduciaire SLC, Caroline Saturno et Julien Martin ;
- La Fiduciaire Comtesas et Gerficom SA, Fabrice Gouthière ;
- GPA société de sécurité, Patrice Moll ;
- L'Office de poste de Châtelaine ;
- Aloïs Rigotti, photographe ;
- Kenza Holst-Roness, chargée de communication

Avec le soutien de



**VERNIER**   
Une Ville pas Commune

# 11. RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint  
au comité de l'Association  
**ChanGE, Vernier**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association ChanGE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité Directeur alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes, ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes aux lois suisses, aux règlements, aux directives de l'Etat de Genève, aux Swiss GAAP RPC, notamment RPC21, ainsi qu'aux statuts.

Les comptes annuels présentent un déficit au bilan de CHF 60'236.22. Toutefois, le budget présenté pour l'année 2025 permet de couvrir celui-ci, aussi le comité reste confiant quant à la continuité d'activité de l'association pour l'année 2025 et les années qui suivent dans la limite de l'échéance du projet pilote.

Nous attirons toutefois l'attention sur le risque d'insolvabilité de l'association et vous renvoyons aux dispositions de l'article 77 CC.

Comtesas + Gerficom SA

  
Fabrice Gouthière  
Expert réviseur agréé  
Agrément n° 105145

Genève, le 14 avril 2025  
FG/as/4 ex.

Annexes : - comptes annuels  
(bilan total CHF 407'742.35, compte de résultat, tableau flux trésorerie,  
tableau variation des fonds, annexes)

**LA CANNA**  
**BIBLIOTHEQUE**  
**la Résine**

Vente réglementée  
de cannabis à Genève

3g

**02**



Lot: A\_PPS24.011  
Pollen  
**Mix Pollen**  
[CBD:15% | THC: 12%]  
EXP. 11/10/2025

Agriculture BIO

Lot: A\_FLS24.1  
Fleurs séchées  
**White Widow**  
[CBD:<1% | THC: 12%]  
EXP. 07/10/2025

Ce produit est réservé à un usage strictement personnel et doit être ouvert dans le point de vente ou le retour au domicile. Il est interdit de le transmettre ou le revendre à un tiers.

Ce produit est réservé à un usage strictement personnel et doit être ouvert dans le point de vente ou le retour au domicile. Il est interdit de le transmettre ou le revendre à un tiers.

## 12. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2024

	<b>2024</b> (CHF)	<b>2023</b> (CHF)
<b>Actifs Circulants</b>		
Caisse	0	0
Postfinance (association)	166'051,73	55'296,85
Postfinance (magasin)	157'005,92	36'953,41
<b>Liquidités</b>	<b>323'057,65</b>	<b>92'250,26</b>
<b>Créances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Stock</b>	<b>34'261,45</b>	<b>13'191,41</b>
Charges payées d'avance	11'416,20	143'474,11
Produits à recevoir	986,30	0
AT Postfinance (association)	233'717,16	0
AT Postfinance (magasin)	-233'717,16	0
<b>Comptes de régularisation actif</b>	<b>12'402,50</b>	<b>143'474,11</b>
<b>Total Actifs Circulants</b>	<b>369'721,60</b>	<b>248'915,78</b>
<b>Actifs Immobilisés</b>		
Agencement des locaux	24'871,20	28'502,55
Equipement	6'085,35	7'642,60
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>30'956,55</b>	<b>36'145,15</b>
Garantie loyer	7'064,20	7'050,00
<b>Immobilisations financières</b>	<b>7'064,20</b>	<b>7'050,00</b>
<b>Total Actifs Immobilisés</b>	<b>38'020,75</b>	<b>43'195,15</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>407'742,35</b>	<b>292'110,93</b>

	<b>2024</b> (CHF)	<b>2023</b> (CHF)
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>		
Créanciers	27'949,68	0
<b>Autres dettes</b>	<b>27'949,68</b>	<b>0</b>
<b>Provisions</b>	<b>4'000,00</b>	<b>0</b>
LPP à payer	4'636,75	0
Autres ch. sociales à payer	0	232,90
Charges à payer	2'799,31	5'319,30
TVA à payer	949,85	0
<b>Comptes de régularisation passif</b>	<b>8'385,91</b>	<b>5'552,20</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>		
Part du résultat à restituer à l'Etat de Genève	13'456,15	0
<b>Total Capitaux Étrangers</b>	<b>53'791,74</b>	<b>5'552,20</b>
<b>Capital des Fonds</b>		
Fonds privé	377'943,67	262'277,33
Fonds drogues	0	22'506,40
Fonds d'investissement	36'243,16	41'502,76
<b>Total Capital Des Fonds</b>	<b>414'186,83</b>	<b>326'286,49</b>
<b>Capital des Fonds</b>		
Résultats reportés	-39'727,76	0
Résultat de l'exercice [Bénéfice +/- Perte]	-20'508,46	-39'727,76
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>-60'236,22</b>	<b>-39'727,76</b>
<b>Total du passif</b>	<b>407'742,35</b>	<b>292'110,93</b>

## 13. COMPTE DE RÉSULTAT 2024

	2024 (CHF)	Budget (CHF)	2023 (CHF)
<b>Produits</b>			
Etat de Genève (Fonds Drogues DGS)	25'000,00	47'000,00	30'000,00
Ville de Vernier (Portage communal)	0	-	0
<b>Fonds collectivités publiques</b>	<b>25'000,00</b>	<b>47'000,00</b>	<b>30'000,00</b>
Cotisations et dons	4'100,00	4'600,00	4'100,00
<b>Dons et cotisations</b>	<b>4'100,00</b>	<b>4'600,00</b>	<b>4'100,00</b>
CDA Ventes (autofinancement)	922'181,40	1'300'000,00	37'238,60
Chiffre d'affaire autres	0	-	0
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>922'181,40</b>	<b>1'300'000,00</b>	<b>37'238,60</b>
Produits Fonds privés affectés	600'000,00	600'000,00	130'000,00
<b>Produits affectés au capital des fonds</b>	<b>600'000,00</b>	<b>600'000,00</b>	<b>130'000,00</b>
<b>Total des produits</b>	<b>1'551'281,40</b>	<b>1'951'600,00</b>	<b>201'338,60</b>
<b>Charges</b>			
Salaires	108'360,00	.	113'830,10
Charges sociales	26'348,35	-	26'220,50
Frais de personnel	3'903,05	-	3'579,50
<b>Charges de personnel</b>	<b>138'611,40</b>	<b>138'868,00</b>	<b>143'630,10</b>
Loyer	15'300,00	14'400,00	2'550,00
Services Industriels	343,40	-	0
Entretien et aménagement	5'739,34	29'000,00	1'562,75
Assurances	4'139,40	-	630,05
LORO Entretien et aménagement	71,00	-	77'881,79
<b>Charges des locaux</b>	<b>25'593,14</b>	<b>43'400,00</b>	<b>82'624,59</b>
Frais de bureau	2'463,60	8'000,00	911,12
Frais informatiques	2'681,50	-	15'477,10
Communication, publicité et rapport d'activité	2'212,20	30'000,00	12'095,64
Téléphones	767,06	-	379,50
Honoraires comptabilité et révision	6'765,35	10'000,00	8'491,10
Honoraires juridiques	1'241,00	-	7'757,45
Matériel de formation	16,30	-	4'693,60
Frais de déplacement	1'529,35	-	277,70
Téléphones (point de vente)	1'088,38	-	0
Frais comité et événement	776,90	-	0
Achats divers matériel ( point de vente)	4'698,47	-	0
Réunions diverses	179,55	-	0
Divers informatique (point de vente)	1'025,00	-	0
TVA	-0,15	-	0
<b>Charges administratives</b>	<b>25'444,51</b>	<b>48'000,00</b>	<b>50'083,21</b>
Partie HUG de l'étude	247'484,25	-	301'000,00
Partie UNIGE de l'étude	97'000,00	-	67'000,00
<b>Charges étude scientifique</b>	<b>344'484,25</b>	<b>290'000,00</b>	<b>368'000,00</b>
Marchandises et transport	484'557,68	-	4'429,93
<b>Charges de production et fourniture</b>	<b>484'557,68</b>	<b>1'057'321,00</b>	<b>4'429,93</b>

	2024 (CHF)	Budget (CHF)	2023 (CHF)
<b>Charges (suite)</b>			
Gestion Cannabinothèque	413'060,06	-	72'256,24
Commissions cartes crédit	14'330,88	-	280,19
<b>Charges exploitation Cannabinothèque</b>	<b>427'390,94</b>	<b>525'800,00</b>	<b>72'536,43</b>
Permanence socio infirmière	10'000,00	-	0
Fonds de prévention (autres actions)	6'056,95	-	0
Prestations de tiers	3'000,00	-	0
<b>Charges prévention, protection jeunesse et santé</b>	<b>19'056,95</b>	<b>47'000,00</b>	<b>0</b>
Dotation aux amort. (locaux)	3'631,35	-	548,35
Dotation aux amort. (équipement)	1'557,25	-	143,60
<b>Amortissements</b>	<b>5'188,60</b>	<b>0</b>	<b>691,95</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1'470'327,47</b>	<b>2'150'389,00</b>	<b>721'996,21</b>
<b>Report total des produits</b>	<b>1'551'281,40</b>	<b>1'951'600,00</b>	<b>201'338,60</b>
<b>Report total des charges</b>	<b>1'470'327,47</b>	<b>2'150'389,00</b>	<b>721'996,21</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>80'953,93</b>	<b>-198'789,00</b>	<b>-520'657,61</b>
Produits financiers	14,20	-	0
Charges financières	120,10	-	65,00
<b>Résultats financiers</b>	<b>-105,90</b>	<b>0</b>	<b>-65,00</b>
Produits extraordinaires	2'550,00	-	0
Charges extraordinaires	2'550,00	-	0
<b>Résultats hors exploitation/exceptionnel/d'exercice antérieur</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat intermédiaire</b>	<b>80'848,03</b>	<b>-198'789,00</b>	<b>-520'722,61</b>
Dissolution +/- Attribution Fonds privé	-115'666,34	198'789,00	0
Dissolution +/- Attribution Fonds drogues	0	-	0
Dissolution +/- Attribution Fonds d'investissement	5'259,60	-	480'994,85
<b>Variation du capital des Fonds</b>	<b>-110'406,74</b>	<b>198'789,00</b>	<b>480'994,85</b>
<b>Resultat de l'exercice</b> avant répartition	<b>-29'558,71</b>	<b>0</b>	<b>-39'727,76</b>
Variation subvention non dépensée à restituer	-9'050,25	0	0
<b>Resultat de l'exercice</b> [bénéfice +/- perte]	<b>-20'508,46</b>	<b>0</b>	<b>-39'727,76</b>

## 14. CONTACTS

**Martine Baudin**

Coordinatrice de l'essai pilote  
[martine.baudin@changeeneve.ch](mailto:martine.baudin@changeeneve.ch)

**Cédric Jacquemoud**

Manager responsable du point de vente  
[cedric.jacquemoud@changeeneve.ch](mailto:cedric.jacquemoud@changeeneve.ch)

**Nathalie Deslauriers**

Infirmière HUG menant la consultation  
socio infirmière  
[Nathalie.Deslauriers@hug.ch](mailto:Nathalie.Deslauriers@hug.ch)

### ÉQUIPE SCIENTIFIQUE

**Professeur Sandro Cattacin**

Promoteur  
Institut de recherches  
sociologiques (IRS) – Université  
de Genève  
[sandro.cattacin@unige.ch](mailto:sandro.cattacin@unige.ch)

**Professeur Daniele Zullino**

Investigateur principal  
Service d'addictologie - Hôpitaux  
Universitaire de Genève  
[Daniele.Zullino@hug.ch](mailto:Daniele.Zullino@hug.ch)

**Sofia Vignola**

[Sofia.Vignola@unige.ch](mailto:Sofia.Vignola@unige.ch)

**Sheila Magalhaes**

[Sheila.Magalhaes@etu.unige.ch](mailto:Sheila.Magalhaes@etu.unige.ch)

**Maëlle Bisson**

[Maelle.Bisson@hug.ch](mailto:Maelle.Bisson@hug.ch)

**Tamara Corino**

[Tamara.Corino@hug.ch](mailto:Tamara.Corino@hug.ch)

**Laura Toso**

[LauraAngelica.Toso@hug.ch](mailto:LauraAngelica.Toso@hug.ch)

**Association ChanGE**

c/o Mairie de Vernier  
Rue du Village 9  
Case postale 520  
CH- 1214 Vernier

**T. 076 559 98 30**

[www.changeeneve.ch](http://www.changeeneve.ch)  
[contact@changeeneve.ch](mailto:contact@changeeneve.ch)

### RÉDACTION POUR LE PRÉSENT RAPPORT D'ACTIVITÉS

**Martine Baudin**

Coordinatrice de l'essai pilote

**Christian Wilhelm**

Membre du comité et directeur  
de la FEGPAC

**Nathalie Deslauriers**

Infirmière HUG menant la consultation  
socio infirmière

**Paolo Miniti**

Membre individuel et membre  
du Comité

**Maëlle Bisson, Tamara Corino  
et Laura Toso**

Assistantes de recherche HUG

**Sofia Vignola et Sheila Magalhaes**

Assistantes de recherche UNIGE

**Graphisme**

[www.marc-aymon.ch](http://www.marc-aymon.ch)

**Photographies**

Aloïs Rigotti

©Association ChanGE 2025

Reproduction autorisée avec mention de la source